MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 174-5

RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS

Avis est donné, par la soussignée, que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, à sa session ordinaire du 12 mai 2025, a adopté par voie de sa résolution 2025-05-097 le règlement numéro 174-5, règlement sur les permis et certificats.

Donné à Saint-Bernard-de-Lacolle dix-septième jour de juin 2025

Stéphanie Leblanc

Stéphanie Leblanc
Directrice générale, greffière-trésorière

116 RANG SAINT-CLAUDE, SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE (QUÉBEC) J0J 1V0 450 246-3348 TÉLÉCOPIE 450 246-4380